

Le FNRS ou « la liberté de chiffrer » ? Interpellation

En avril dernier, en plines vacances de Pâques, les chercheurs permanents du FNRS (environ 400 personnes) prenaient connaissance par l'intermédiaire de leurs représentants syndicaux du projet de réforme des procédures d'évaluation auxquelles il était envisagé de les soumettre désormais. L'adoption de cette réforme était prévue au lendemain du week-end pascal. Le procédé expéditif était à lui seul inquiétant tout comme le fait que cette réforme était couplée à la mise en place d'une nouvelle procédure disciplinaire. Mais les modalités d'évaluation proposées sont bien plus inquiétantes encore.

Désormais, dans le chef des instances du FNRS, les critères d'évaluation seraient principalement des données quantitatives de « productivité » —c'est le terme utilisé— (nombre de publications, d'activités de formation, de financements obtenus) et de visibilité (marques de notoriété). La quantité et la notoriété seraient donc aujourd'hui les critères de la qualité scientifique ? A-t-on bien lu ?

Le formulaire d'évaluation proposé invite par ailleurs le chercheur à « commenter ses éventuelles périodes de moindre activité ou productivité ». On se garde bien sûr de dire ce qu'est la productivité attendue ou de faire des distinctions en fonction des champs disciplinaires qui ont des pratiques très différentes. Les justifications d'une moindre productivité sont suggérées dans le document : « maladies, séjours à l'étranger, congé de maternité... ». On appréciera au passage la mise en résonance de la « maladie » et de la « maternité » qu'on croyait d'un autre âge, et on notera que l'idée qu'un chercheur « produise » moins simplement parce qu'il a besoin d'un temps, parfois long, et de concentration pour aboutir à des résultats, est évincée. Mais on notera surtout que ni les charges d'enseignement ni les tâches administratives, ni les services à la société ne trouvent de place dans cette grille. En cela, les autorités feignent d'oublier que la collectivité des chercheurs du FNRS assure avec dévouement et le plus souvent bénévolement un nombre très appréciable de tâches au sein des universités. L'enseignement n'est certainement pas la moindre d'entre elles.

On apprend aussi que les rapports seront examinés par trois experts anonymes qui devront classer les dossiers en « A » ou « B » selon des critères non spécifiés. Où va-t-on recruter ces experts dont la tâche sera réduite à un exercice comptable ? Parmi des pairs rétribués, qui, sous couvert d'anonymat (contrairement à celles et ceux qu'ils évaluent), pourront dire que le chercheur (ou plus probablement la chercheuse) X a connu une « période de moindre productivité » ? Le FNRS a-t-il vraiment de l'argent à mettre dans ce type de dispositif ?

Qu'on se rassure, l'évaluation quantitative ne sera pas tout : les chercheurs pourront résumer les recherches poursuivies pendant les cinq dernières années et l'orientation de leurs recherches au cours des cinq suivantes en... deux pages. Deux pages pour 10 années de recherche. Les experts n'auront ainsi pas trop de lecture. Ah si ! Ils devraient tout de même pouvoir lire cinq publications jointes au dossier. Heureusement, elles ne seront pas trop denses et sans doute répétitives vu l'injonction productiviste sous-jacente à cette réforme.

Mais la violence managériale ne s'arrête pas là. En effet, le chercheur stigmatisé par un « B » devra élaborer une batterie de rapports (plan d'action, rapport d'activités intermédiaire,

rapport quinquennal) tout en bénéficiant d'un « coaching » du FNRS et du recteur de l'université où il travaille, pour « booster » sa productivité. Mais attention, un second avis négatif et c'est le licenciement ! La possibilité offerte par cette nouvelle procédure de licencier (sur base de données quantitatives et de gages de visibilité) des chercheurs nommés à titre définitif ouvre une brèche dans le rapport qui peut lier un chercheur à son objet de travail, à la communauté universitaire tout comme à son employeur. Cela semble exagéré : on n'imagine tout de même pas que cette procédure quantitative, managériale et obscure autorise à jeter dehors à 50 ou 55 ans des personnes qui se donnent avec cœur à la recherche et à l'enseignement, qui sont préalablement passées par une sélection serrée dans un contexte de concurrence effrénée ? Faut-il rappeler à ceux qui penseraient que les chercheurs permanents du FNRS « se la coulent douce » dans leur bulle de verre les conditions très concurrentielles qui régissent l'accès à ce statut dont on atteint généralement la première marche autour de 35 ans après des années d'incertitude ? Faut-il rappeler qu'ils sont déjà soumis à des horaires de travail tendus comme tous les académiques en ces temps de vaches maigres pour les universités ? Faut-il faire savoir qu'ils financent souvent sur leur propre salaire les frais liés à leur inscription dans des réseaux internationaux condition *sine qua non* de leur survie scientifique ?

Alors, quels sont les éléments qui motivent une telle réforme ? Nul ne sait ! Aucun exposé des motifs n'a été fourni ! Ces chercheurs « peu productifs » existent-ils ailleurs que dans l'esprit des gestionnaires ? Le taux d'absentéistes, de fainéants, de femmes avec enfants... est-il si élevé parmi les chercheurs ? A notre sens, ce qui motive de telles réformes, comme toutes les réformes managériales venues du monde de l'entreprise, c'est la volonté de nous mettre sous pression, d'accentuer encore la concurrence entre chercheurs et, par ricochet, entre académiques, en instillant la peur. Or, la peur est l'antidote du travail bien fait. Cela augure de tensions et de conflits qui risquent de saborder la relation entre enseignement et recherche, pourtant vantée comme le socle de nos institutions universitaires (y compris dans le récent décret Marcourt). Ces procédures d'évaluation qui n'épargnent plus aucune de nos activités donnent l'image d'autorités foncièrement suspicieuses vis-à-vis de leurs mandataires. Comment maintenir des rapports de confiance dans un tel contexte ? La violence institutionnelle contenue dans ce projet est telle qu'elle ne nous laissera plus de possibilité de participer à la vie des universités, et notamment à l'enseignement. Veut-on que nous soyons « productifs » et « visibles » ? Comment pourrions-nous alors maintenir les enseignements qui nous tiennent pourtant profondément à cœur alors qu'ils ne seraient plus que des obstacles aux évaluations proposées ?

Cette réforme éclaire-t-elle la nouvelle conception du FNRS ? Les chercheurs seraient-ils des machines à écrire des articles qui se ressemblent, dans des revues qui s'enrichissent sur le compte des collectivités qui ont souvent financé les recherches ? Des machines à pondre des projets pour cueillir des financements (ce qui nous laisse moins de temps pour travailler) ? A ce rythme, on nous pousse à produire des articles vites bouclés, où l'on cite à peu près tout le monde dans l'espoir d'être cité en retour (il faut booster le h-index !), on nous pousse à produire de l'esbrouffe, du vent, du sensationnel, quitte à fausser des résultats, n'importe quoi pourvu que cela favorise le classement des universités francophones dans les rankings internationaux dont la fiabilité est plus que sujette à caution... Est-ce parce qu'à terme ce sera là le principal critère de financement des universités ?

Le contrôle de nos activités est légitime et il serait opportun d'obtenir un « retour » constructif sur les travaux accomplis et à accomplir. Nous nous étonnons d'ailleurs qu'au cours des dernières années, aucun retour n'ait jamais été fait sur les rapports quinquennaux que nous sommes amenés à produire. Etaient-ils inutiles ? Etaient-ils jamais lus ? Combien de rapports, combien d'opportunités d'obtenir un retour qualitatif et constructif sur nos recherches de la part du FNRS ont-ils ainsi été perdus ? Au lieu de cela, on vient aujourd'hui avec tout autre chose : avec un cadrage quantitatif et abrupt de nos activités qui aura des conséquences désastreuses sur le contenu de nos recherches. Il s'agit d'une dynamique qui engendrera de la recherche conformiste et répétitive, et des dégâts humains en termes de stress et d'estime de soi. Ces effets désastreux ont déjà été constatés dans de nombreuses universités¹ ; les autorités feignent de l'ignorer. Penser aujourd'hui qu'il n'y a pas d'alternative aux pratiques managériales délétères relève de la résignation.

Valérie André, Marie Baucher, Kenneth Bertrams, Aude Busine, Didier Debaise, Chloé Deligne, Valérie Dufour, Marie-Soleil Frère, Marius Gilbert, Fabrice Preyat, Benoît Timmermans, Monique Weis, chercheurs et chercheuses permanent-e-s du FRS-FNRS à l'ULB.

¹ Que l'on songe à la lettre ouverte publiée par nos collègues flamands (août 2013) réunis au sein du Actiegroep Hoger Onderwijs où l'on pouvait lire ceci : « *Vroeger waren publicaties een middel om over onderzoek te communiceren. Vandaag zijn ze een doel op zichzelf geworden. Onderzoekers worden geacht vooral zoveel mogelijk te publiceren, en het vergaren van nieuwe kennis en inzichten is op dit moment vaak niet meer dan een middel om publicaties te scoren. Deze obsessie met publicaties en kwantiteit staat de kerntaken van de universiteit in de weg* » (<http://actiegroephogeronderwijs.wordpress.com>)